

Projet d'accueil



La Crèche « Les Doux Rêveurs »

Nathalie AUTHOME, présidente de l'asbl AGAPE

« Les Doux Rêveurs »

21, rue de Belle-Vue

7370 Dour

Tél. : 065/65.41.37 - 0476/96.61.30

Mail : lesdouxreveurs@asbl-agape.be

Personnes de contact :

Eladia ZOPPE, Directrice faisant fonction

Eladia ZOPPE, Assistante sociale

Mélissa MARELLA, Infirmière

Coralie STEENHOUT, Assistante administrative et conseillère en prévention

1. Introduction

« *L'enfant nous demande de l'aider à agir seul* » M.Montessori (1952)

Depuis la naissance de votre bébé, vous partagez avec lui une relation privilégiée, c'est pourquoi nous confier votre enfant n'est pas chose facile. Afin de vous rassurer, nous vous présentons ce projet d'accueil qui vous éclairera sur notre mode de fonctionnement et sur la manière dont nous allons entourer votre enfant.

Notre priorité est son bien-être et son épanouissement. Pour cela, nous respectons son rythme et nous favorisons son autonomie. Cela lui permettra d'acquérir une confiance en soi qui l'aidera à devenir un adulte épanoui.

En d'autres termes, **nous mettons l'accent sur le développement du potentiel de chaque enfant et nous encourageons sa curiosité et son plaisir d'explorer, de comprendre et de grandir.**

2. Présentation des lieux

Nous accueillons les enfants dans un bâtiment complètement rénové. Celui-ci est pourvu d'un jardin et de terrasses dont ils pourront profiter, encadrés par les équipes de puériculture.

Le rez-de-chaussée est composé de la section des moyens « **Au bois magique** », de celle des grands « **les touche-chat-tout** », de la cuisine, de la buanderie, de la salle de polyvalente, des dortoirs et du sas d'accueil.

Le premier étage, quant à lui, dispose de la section des bébés « **les choupissons** », du cabinet de consultation, du bureau de la direction, des vestiaires, et du réfectoire.



Notre crèche est agréée et subsidiée par l'ONE pour une capacité de **56 places**. Les enfants sont répartis en trois sections, en fonction de leur âge et de leur développement psychomoteur :

- Les choupissons (bébés) : de 2 à 12 mois.
- Au bois magique (moyens) : de 12 à 21 mois.
- Les touche-chat-tout (grands) : de 21 à 36 mois.

3. Horaires



A. Heures d'ouverture

Nous accueillons votre enfant du lundi au vendredi de 7h00 à 18h00.

Les périodes de fermeture s'étalent sur trois semaines durant l'été et sur deux semaines pendant les fêtes de fin d'année.

Un document comprenant toutes les périodes de fermeture vous sera remis en début d'année.

B. Continuité dans l'accueil

Afin que votre enfant puisse acquérir ses repères qui faciliteront son intégration, nous vous demandons une fréquentation minimale de **12 présences mensuelles**.

4. Encadrement

A. Puériculteurs/puéricultrices

Votre enfant est encadré par une équipe de puéricultrices qualifiées et expérimentées dans l'accueil de la petite enfance. De plus, l'ensemble du personnel s'inscrit dans une logique de formation continue afin de garantir la qualité de l'accueil de votre enfant.

Afin de donner du sens à notre pratique, nous réfléchissons en équipe à nos attitudes professionnelles lors de réunions collectives.

A ces réunions régulières s'ajoutent les rencontres à thèmes :

- Les journées pédagogiques : deux fois par an, ces journées nous permettent d'approfondir une thématique qui nous questionne et d'en discuter tous ensemble.
- Les formations : dans la mesure de nos possibilités, nous invitons l'équipe à se former afin de réactualiser ses connaissances, d'en découvrir d'autres ainsi que d'échanger tout simplement !

B. Intendance

L'entretien du bâtiment est assuré par du personnel de nettoyage expérimenté et formé continuellement. L'équipe se compose de trois personnes.

C. Personnel d'encadrement

Cette équipe est encadrée par :

- Madame Eladia ZOPPE, directrice faisant fonction
- Madame Eladia ZOPPE, assistante sociale
- Madame Mélissa MARELLA, infirmière
- Madame Coralie STEENHOUT, assistante administrative/conseillère en prévention.

D. Stagiaires

Des stagiaires en puériculture fréquentent notre crèche. Ils sont encadrés par notre équipe via un membre de l'équipe référent et par leurs monitrices scolaires. Les stagiaires prennent connaissance du projet d'accueil et du contrat d'accueil afin d'adhérer à la philosophie de la crèche.

Pour commencer leur stage, nous leur proposons une période d'observation. Après avoir reçu l'accord de leurs monitrices, ils pourront intervenir auprès des enfants pour ce qui est des changes, repas, activités, etc.

5. Modalités d'inscription



A. Visite et pré-inscription :

Lors du premier contact, une visite de la crèche vous est proposée. Suite à cette visite et après un délai de réflexion, nous pouvons procéder à l'inscription de votre enfant. La pré-inscription s'effectue sur rendez-vous à la crèche avec le directeur et/ou l'assistante sociale.

B. Finalisation :

Dans les deux mois qui précèdent l'entrée de votre enfant, l'assistante sociale finalise avec vous le dossier d'inscription.



6. Accessibilité du milieu d'accueil

Nous réservons le même accueil à tous les enfants et à tous les parents sans comportement discriminatoire basé sur l'origine ethnique, socioculturelle ou socioéconomique.

Nous mettons également tout en œuvre afin de pouvoir accueillir des enfants à besoin spécifique. Une collaboration avec les parents et l'ONE est primordiale avant, et pendant l'accueil de votre enfant. Nous portons la même attention à chacun et chacune dans la gestion des activités et de la vie quotidienne au sein de notre structure : nous acceptons tous les enfants de la même manière mais en tenant compte de leurs différences quelles qu'elles soient car chaque enfant est unique.

Autrement dit, « faire pareil mais différemment ».



7. Premier accueil : la familiarisation



Afin que l'arrivée de votre enfant se passe au mieux, nous organisons une période de familiarisation. Cette familiarisation est indispensable pour les enfants, les parents et l'équipe d'encadrement.

Cette période de familiarisation concerne :

- L'enfant : Au moment de l'entrée en crèche, ce sont ses parents qui lui sont familiers, leurs gestes, leurs paroles, leurs façons d'être avec lui... C'est pour cela qu'il est essentiel que ce soit eux qui fassent découvrir à l'enfant ce nouveau milieu d'accueil. Pour le tout-petit, ses parents sont sa base de sécurité affective sur laquelle il peut s'appuyer pour s'orienter vers d'autres découvertes. La familiarisation est une étape qui permet de rendre sécurisant ce qui est inconnu. Pour cela, l'enfant va progressivement créer un lien avec une nouvelle figure d'attachement et se familiariser avec son environnement.
- Les parents : Pour eux aussi, la familiarisation est nécessaire car il n'est pas chose aisée de confier son enfant... Ils doivent être soutenus et accompagnés dans cette période de séparation.
- La puéricultrice : cette étape lui permettra de faire connaissance avec les parents, d'établir un lien avec eux et leur enfant. C'est grâce à l'observation pendant ces moments privilégiés que la puéricultrice apprendra à connaître l'enfant.

Quatre notions apparaissent dans ce cheminement :

- La notion de confiance entre le personnel, l'enfant et les parents.
- La notion de temporalité : prendre le temps de s'écouter, de se découvrir, de s'approprier.
- La notion d'espace et de communication.
- La notion de partage.

Cette étape constituera donc pour vous l'occasion de rencontrer le personnel, de dialoguer avec lui à propos de votre enfant, de son rythme de sommeil et d'éveil, de son alimentation, de ses habitudes, de ses soins particuliers, de son comportement, de ses craintes, de ses joies, etc...

Cette discussion est essentielle, elle permet au personnel de connaître les besoins et les particularités de votre enfant ainsi que vos attentes. La confiance réciproque favorise son épanouissement et est essentielle à notre collaboration. Cette familiarisation lui permet aussi et surtout d'appréhender en douceur la séparation et l'entrée dans ce nouvel environnement.

Organisation

Cette période modulable et obligatoire s'organise durant les 15 jours qui précèdent l'entrée de votre enfant. Une base de 10 rencontres (avec et sans vous) est fixée, et allongée si nécessaire dans l'intérêt de votre enfant.

Cette période s'organise de la manière suivante :

- 5 moments en présence du ou des parents
- 5 moments où l'enfant est accueilli progressivement en dehors de la présence du ou des parents

8. Relation avec les parents

A. Communication

Dans le souci d'une relation transparente et complémentaire, nous privilégions le dialogue avec vous.

Nous vous fournirons **un cahier de communication personnalisé** dans lequel l'équipe accueillante notera chaque jour le déroulement de la journée de votre enfant ainsi que les petites anecdotes.

(Repas, siestes, observations,).



Ce cahier constitue une continuité entre la vie à la maison et la vie à la crèche, c'est pourquoi nous vous demandons de le reprendre chez vous pour le compléter et y ajouter vos éventuelles remarques. Il représente **un outil de dialogue et d'échange** concernant votre enfant et son bien-être.

Nous tenons à vous sensibiliser quant à l'utilisation quotidienne de cet outil car il accompagnera votre enfant **durant tout son accueil à la crèche** et permettra une communication claire et facile. Il est indispensable de l'utiliser afin d'informer l'équipe de tout changement organisationnel ou de données relatives à la santé de votre petit.

Exemple : indiquer l'heure d'administration d'un biberon, d'un perdolan à la maison, changement d'horaire, informations concernant l'état général de l'enfant, etc.

N'hésitez pas à nous faire part de vos demandes, réflexions, questions et/ou suggestions afin d'améliorer et d'individualiser votre accueil.

B. Partenariat

Les parents sont nos partenaires, c'est pourquoi nous souhaitons travailler en collaboration pour le respect et le bien-être de votre enfant. En plus des équipes de puériculture, le directeur, l'infirmière et l'assistante sociale sont à votre entière disposition pour entendre vos réflexions de tout ordre.

C. Moments d'échanges

Une rencontre annuelle est réalisée en été afin de vous donner l'occasion d'échanger avec l'équipe dans un climat festif et convivial. Un goûter de Noël est également proposé en fin d'année.



9. Méthodes pédagogiques et objectifs

A. Objectifs pédagogiques

A la crèche, tout le personnel considère que l'enfant est une personne ayant des compétences, nous l'accompagnons donc dans ses acquisitions.

Dans notre méthodologie quotidienne, nous poursuivons les buts suivants :

- Favoriser l'activité autonome de l'enfant ;
- Respecter son rythme ;
- Stimuler son développement psychomoteur ;
- Renforcer sa confiance en soi ;
- Lui assurer une sécurité affective et physique ;
- L'ouvrir à la socialisation ;
- Lui permettre de grandir avec des limites et des repères.



B. Donner une place active à l'enfant

Nous veillons en permanence à donner à votre enfant une place active. Pour cela, nous prenons en compte ce qui se passe chez vous mais nous l'aidons également à différencier la vie à la maison et la vie à la crèche.

Le personnel accompagne votre enfant dans ses différentes expériences grâce à une observation attentive, individualisée et à une surveillance bienveillante afin de lui garantir la sécurité nécessaire pour qu'il soit en confiance.

Différents matériels sont proposés aux enfants et ils ont la liberté de choisir leur activité.

Nous privilégions également la communication non seulement entre les adultes et les enfants mais aussi entre les enfants eux-mêmes, quelle que soit la forme employée.





Tout en veillant à leur autonomie, nous mettons en place certaines limites, simples à acquérir, qui veillent à garantir leur sécurité (physique et psychique) et leur épanouissement.

Comme nous l'avons précisé précédemment, toutes les positions psychomotrices seront acquises par votre enfant de lui-même. L'équipe est là pour le stimuler, le protéger et l'accompagner dans son évolution.



C. Accompagner les émotions de l'enfant



Nous sommes attentifs à accompagner les émotions de votre enfant, c'est pourquoi l'accueil est personnalisé. Chaque bambin a ses habitudes. Nous essayons autant que possible de les respecter.



Dans son intérêt, l'équipe pratique une « observation bienveillante ». Dès la familiarisation, nous sommes attentifs aux signes de communication de l'enfant. Par exemple, nous reconnaissons les différents types de pleurs : la faim, la soif, le sommeil... ce qui nous permet de rassurer ou de consoler votre enfant. Nous attachons une grande importance au dialogue, avec la famille, ce qui nous permet de mieux cerner les attentes des enfants.



10. La journée type dans chaque section



A. Section des « Choupiçons » (bébés)

Dans cette section, nous n'avons pas de journée type étant donné que tout est axé sur le rythme individuel de chaque enfant.

Nous y privilégions le maternage, le calme, l'évolution motrice et l'autonomie (et parfois au besoin, le portage). En effet, c'est votre enfant qui découvrira et assimilera lui-même les différentes positions (couché sur le dos, sur le ventre, retournement, position quatre pattes,

position assise, etc.). Ils sont autonomes mais leur sécurité physique et psychique est assurée par une observation assidue. Nous veillons également à proposer certaines activités comme des chants, des comptines, de la psychomotricité, ... Votre petit gardera son doudou/sa tutute tant qu'il le voudra jusqu'à son entrée à l'école.

Le rythme de l'enfant est totalement respecté. On ne laisse pas un enfant au lit s'il ne veut plus dormir, on ne réveille pas un enfant pour lui donner à manger, etc.

Dans la section des bébés, tous les sens sont sollicités au point de vue des interactions. Les puéricultrices ont d'ailleurs imaginé et créé un espace multisensoriel comprenant différents objets lumineux et sonores, des objets de matières différentes, des modules visuels...Ce coin doux favorise les échanges et l'éveil de l'enfant.

Une terrasse est également disponible afin de faire découvrir aux tous petits le monde qui les entoure.

B. Section des moyens « Au bois magique »



Le rythme de chacun continue à être respecté même si, naturellement, les enfants commencent à avoir un rythme plus régulier. Un potage leur est proposé vers 9h30. Les enfants commencent à manger à table dès qu'ils en manifestent l'envie (mise en place de la deuxième cuillère). Les repas sont présentés sous différentes textures : liquide, mixée, écrasée puis en morceaux et le goûter (panade ou goûter varié) est offert vers 15h.

Quand ils arrivent, certains rentrent et donnent leur doudou/tutute tandis que d'autres ont besoin de les garder plus longtemps. Dans tous les cas, si le besoin s'en fait sentir, ils sont à leur disposition. La section dispose également d'un porte-doudous afin que chaque enfant puisse le laisser à la crèche.

Au niveau du sommeil, une sieste est proposée après le repas de midi même si certains dorment encore le matin. L'espace est agencé de manière à favoriser les expériences motrices. Le matériel mis à leur disposition est adapté à leur âge et à leur évolution.



C. Section des « touche-chat-tout » (grands)

Dans la section des touche-chat-tout, différents types d'activités intérieures et extérieures sont proposés : peinture, chant, danse, déguisement, bricolage, psychomotricité, lecture, ... Si un enfant ne veut pas participer à une animation mais mener son activité propre, cette possibilité lui est offerte.

Dans cette section, nous privilégions encore plus l'autonomie de l'enfant. Il participe à son déshabillage, se lave lui-même les mains et la bouche après le repas, range les gobelets et les chaises, participe au rangement des jeux le soir, etc.

La marche étant acquise, il s'agira de développer et d'affiner le développement psychomoteur. Du matériel adéquat sera proposé à votre enfant. Ouverte sur le jardin par une véranda, la section est sensibilisée à la découverte du monde extérieur.

Cet espace extérieur est accessible en fonction de la météo et permet d'autres découvertes telles que la participation à la création d'un potager, la récolte de fruits et de fleurs, etc.

Les enfants auront également l'opportunité de faire de jolies rencontres : deux chèvres naines logent sur notre terrain et nous hébergeons également en pension un poney nain quelques mois durant l'année !



Que ce soit au sein de la crèche ou lors de visites, l'équipe propose aux enfants une sensibilisation au monde du vivant. De beaux moments de découvertes !

Une ferme est également présente à proximité et permet la découverte des animaux et de l'environnement par les enfants.

Acquisition de la propreté

Nous vous accompagnons dans vos démarches pour l'acquisition de la propreté chez votre enfant. Les professionnels privilégient la réponse aux signes d'intérêt manifestés spontanément par l'enfant plutôt que le recours à un dispositif d'incitation systématique. Ils le soutiennent dans le développement de son contrôle des sphincters en préservant son rapport au corps et son bien-

être plutôt que la performance. Souvent, les enfants veulent aller sur le pot par imitation des autres.

Tout l'enjeu de cette étape est de faire confiance à l'enfant : tous y arrivent... mais à leur rythme.



Si sa motivation est respectée sans pression, sans dramatiser lors des petits accidents...Son évolution ne peut être que sereine !

D. Généralités

1. Passage de section

En fonction de son âge et de son développement psychomoteur, votre enfant passera d'une section à une autre. Afin de faciliter ce passage, nous procédons à une nouvelle période de familiarisation avec lui. Au cours de cette période, nous vous invitons à venir rencontrer les professionnels qui s'occuperont de votre enfant pour leur permettre de présenter leur méthode de travail et d'échanger sur votre enfant, ses habitudes, son régime, etc.

Un échange, oral et/ou écrit, entre les professionnels est également prévu.

La familiarisation à la nouvelle section est étalée sur une semaine. Le nombre de jours est adapté à chaque situation, chaque parent, et surtout à chaque enfant.

2. Conflits

En cas de conflit, nous tentons de laisser les enfants autonomes. Dans la plupart des cas, le problème se règle de lui-même, l'intervention de l'adulte n'est pas toujours nécessaire. Même si tout se règle entre enfants, il est important de toujours mettre des mots sur ce qu'il se passe.



3. Règles et limites

« Vivre ensemble à la crèche » passe aussi par l'apprentissage de règles de vie.

Certaines règles et limites sont donc mises en place. Celles-ci sont expliquées et répétées de manière fréquente. Dans le but de limiter les interdits, nous menons régulièrement une réflexion en équipe afin d'adapter au mieux l'environnement.

La pratique de notre personnel est en constante évolution. C'est pourquoi, nous tenons tout particulièrement à ce qu'il suive des formations sur le sens des limites à poser, le langage adéquat à utiliser, la posture du professionnel, etc.

11. Les séparations et les retrouvailles

Au cours de son séjour, votre enfant vivra de nombreuses séparations.

Nous mettons tout en place pour qu'elles se passent le mieux possible. Autant le matin, il est nécessaire d'avoir un peu de temps pour se séparer, autant le soir, il faut également du temps pour se retrouver.

Dès les premiers jours de l'accueil, nous vous demandons de nous fournir des objets qui viennent de la maison (doudou, tutute, ...). Les petits sont très sensibles aux signaux extérieurs tels que les odeurs, les bruits, le toucher, et ces objets les rassurent, les mettent à l'aise et les replongent dans l'ambiance sensorielle de la maison.



Tout au long du séjour, nous serons disponibles, via le téléphone, pour vous donner des nouvelles de votre enfant afin que vous puissiez, vous aussi, vous sentir serein.

A votre arrivée, même si d'autres parents sont présents, il est important que vous puissiez avoir un échange avec la personne de l'équipe qui accueille votre enfant. C'est l'occasion de communiquer des éléments essentiels pour le reste de la journée : A-t-il bien dormi, bien mangé, pris son médicament ?



C'est pourquoi, nous insistons pour que l'accueil se fasse en dehors de la section et ce afin d'avoir un moment privilégié avec la puéricultrice pour lui transmettre toutes les informations essentielles au bon déroulement de la journée de votre enfant.



Pour que votre enfant puisse garder ses repères, nous vous demandons de respecter les horaires de retour. Nous pourrions ainsi le préparer. Nous vous demandons toujours de nous prévenir en cours de journée s'il y a un changement pour la fin de celle-ci de manière à prévenir l'enfant et adapter son horaire.

12. Départ à l'école

Aucun départ n'est improvisé. L'entrée à l'école et la fin de séjour à la crèche sont encore une étape importante dans votre vie !


L'équipe de puériculture en discute régulièrement avec tous les enfants avant et après le départ. Nous vous encourageons à faire découvrir l'école à votre enfant pour lui permettre de rencontrer l'institutrice, ses nouveaux petits copains, de voir les locaux et de s'habituer à un nouveau type d'accueil dans le cadre d'une adaptation progressive. Idéalement, l'enfant doit pouvoir se représenter le changement qu'il va vivre. Prendre le temps de dessiner sa maison, sa future école ou encore sa crèche sont toutes sortes de gestes symboliques qui peuvent aider l'enfant à prendre conscience de sa future étape.

Chaque départ est chargé d'émotions, tant pour les enfants que pour l'équipe. D'où l'importance de prendre le temps de dire au revoir à l'équipe et aux autres enfants.

La séparation en sera facilitée pour tout le monde.




13. Alimentation



Pour le bien-être de votre enfant et afin de maintenir le lien privilégié qui vous unit à lui, il est essentiel que vous lui donniez le premier repas de la journée.

Les menus sont établis par notre traiteur conformément aux recommandations des consultants de l'ONE.

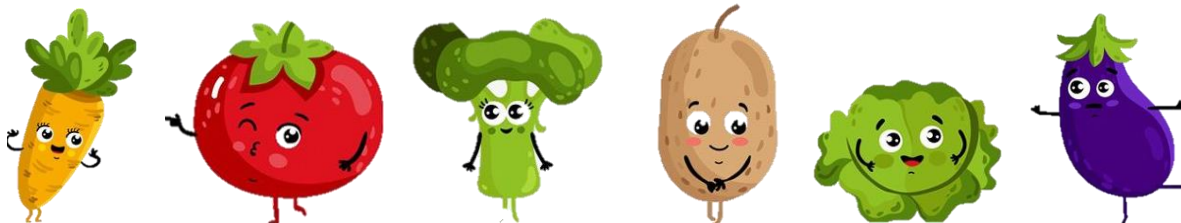
Si votre enfant doit suivre un régime, que ce soit pour raison médicale, document du médecin à l'appui, ou selon vos convictions culturelles, nous le respectons également à la crèche.



Les repas sont préparés dans le respect des règles d'hygiène inhérentes au travail en collectivité. La boisson principale proposée en crèche est l'eau. L'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA) effectue des contrôles réguliers au sein de notre structure.

La présentation des aliments tient compte de l'âge et de l'évolution de chaque enfant. Nous laissons aux parents le soin de débiter progressivement la diversification alimentaire et nous la poursuivons à la crèche.

Les goûts et les préférences des enfants sont pris en compte, dans la mesure du possible, tout en restant dans le cadre des menus élaborés. Néanmoins, nous leur proposons régulièrement de goûter à nouveau les aliments qu'ils ont refusés précédemment.



14. Santé



Une consultation ONE est organisée à la crèche deux fois par mois et est assurée par le **Docteur Alexandre CZAPLICKI** assisté de l'infirmière de la crèche.

L'infirmière rédige avec vous le dossier médical de votre enfant. Dans le cadre de la surveillance médicale préventive, son carnet constitue un document de référence servant de liaison entre les différents intervenants et les parents.

A cette fin, les parents veillent à ce qu'il accompagne toujours l'enfant. De plus, nous pouvons effectuer la vaccination de votre enfant au sein de la crèche.



Conformément à la législation, tous les enfants accueillis dans notre crèche sont soumis à une surveillance de la santé **qui comprend 4 examens médicaux obligatoires** :

-à l'entrée, vers 9 et 18 mois et à la sortie

-Deux examens facultatifs peuvent être réalisés 1 à 2 mois après l'entrée et entre 12 et 15 mois.

Si l'enfant présente des signes de maladie durant la journée, nous prenons contact avec les parents afin qu'ils puissent prendre leurs dispositions.

Une séance de dépistage visuel est organisée une fois par an par l'ONE pour les enfants de plus de 18 mois.

15. Sécurité

Il est demandé aux parents comme au personnel de laisser l'accès libre à l'enceinte du bâtiment pour les services de secours.

Pour ce faire, nous vous demandons donc d'utiliser les emplacements prévus pour votre véhicule.

16. Organismes extérieurs

Nous collaborons avec divers organismes extérieurs afin de développer l'éveil des enfants tout en apportant un soutien au travail quotidien du personnel encadrant.

Ces échanges permettent de faire évoluer nos pratiques afin de rencontrer au mieux les besoins et désirs des enfants, nécessaires à leur développement physique et affectif.

17. Partenariats

Nous tissons des liens avec l'extérieur dans la cadre de partenariats divers et variés : bibliothèque communale de Dour (lecture adaptée aux enfants, choix de livres variés...), l'école de la Gare, la ferme de Belle-Vue, l'accueil extrascolaire « les Maxi-Mômes », activités intergénérationnelles avec la maison de repos « Le Bon Repos », etc.